

DEC160867DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Luc NEGRONI, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets (CBMN)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC130527DR15 du 14 février 2013 portant nomination de M. Luc NEGRONI aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Luc NEGRONI, dans l'UMR n° 5248, Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets (CBMN) à compter du 1^{er} avril 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 8 avril 2016

Le directeur de l'unité
Erick DUFOURC



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN